



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](/NOUS-CONTACTER) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](/USER)



Vers la création d'un Observatoire des pratiques journalistes

Dans le cadre des 5e Assises du Journalisme (du 8 au 10 novembre à Poitiers), un atelier au titre interrogatif "Pour une veille déontologique?" a réuni une quarantaine de participants. Le point d'interrogation était superflu, à l'écoute de Loïc Hervouet (ancien directeur de l'ESJ de Lille et ancien médiateur de RFI) et surtout d'Yves Agnès, président de l'APCP, association de préfiguration d'un conseil de presse.

Le premier a annoncé l'acte de décès du code Frappat "pour 1000 raisons" et le lancement d'un autre défi, la création d'un Observatoire des pratiques journalistes "un outil de recension et d'analyse des dérapages et dérives" des media.

Selon l'APCP, "les deux dernières années ont vu une recrudescence des manquements aux règles déontologiques: tromperie, fausses informations, plagiat, refus du droit de réponse..." Et comme les discussions autour d'un code déontologique commun ont échoué, une autre recommandation des Etats généraux de la presse écrite sera donc concrétisée sous la forme d'un observatoire.

Réguler qui? comment?

+ 48% d'affaires traitées par le CSA: Yves Agnès voit là une augmentation flagrante des cas d'atteintes à la déontologie: "Un outil comme un observatoire aurait une fonction de responsabilisation".

Comment? En répertoriant les manquements, ce qui devrait, en théorie, spontanément provoquer une prise de conscience et amener de meilleures pratiques journalistiques. Un "répertoire déontologique" a d'ailleurs été offert aux participants de l'atelier, récapitulant diverses affaires avec leur exposé, leur catégorie, le media en question, la sanction ou non et la question déontologique posée, "chasse aux scoops" ou "media influencées par leurs sources".

Du côté des employeurs, quatre organisations sont plutôt favorable à cet outil, le SPQR est d'accord pour être invité à la réunion constitutive en janvier.

Du côté des syndicats, la CFTC est la seule organisation à avoir manifesté son intérêt de même que des associations ainsi que trois médiateurs de presse. L'idée est que chacun délègue des observateurs qui examineraient des cas souffrant de manque d'exactitude (absence de vérification des chiffres lancés par les politiques par exemple), de conflit d'intérêt ou de connivence. Didier Eppelbaum (premier médiateur, France 2) y est favorable suite au "manque de respect du public" largement pratiqué selon lui aujourd'hui .

Christian Gautellier (APCP) pense que "le fossé se creuse entre le public et les journalistes et que la France est un des rares pays à ne pas disposer d'une instance de régulation. L'Observatoire, qui anticiperait la création d'un conseil de presse, pourrait apporter de la crédibilité aux media vis à vis des citoyens. Philippe Bilger, ancien magistrat "passionné par les media" a donné deux exemples de ce qu'il voit comme des dérapages (Audrey Pulvar restant à l'antenne alors qu'elle est la compagne de Montebourg + l'interview de DSK par Claire Chazal) et pense qu'un Observatoire pourrait "purifier l'atmosphère".

En Grande-Bretagne, le conseil de presse a enregistré 7000 plaintes et en a traité 1700. Au Québec a reçu 700 plaintes. Guy Amiot, ancien journaliste siégeant dans ce conseil qui réunit journalistes, employeurs et représentants du public, a expliqué comment cette instance "permet de créer du droit".

De plus "les cas problématiques sont un déclencheur de discussion". Du positif donc pour ce spécialiste même si rien n'est simple: "Vous allez devoir vous poser des questions..."A commencer par définir qui est journaliste! La frontière entre animateur et journaliste est parfois floue et le premier n'est pas tenu à l'éthique du second. Un calendrier est en tout cas fixé, avec mise en place de cet Observatoire en mars. Avec ou sans les syndicats de journalistes, a-t-on pu comprendre.

Compte Rendu de Marie Brassart-Goerg, membre de Journalistes-CFDT.
Journaliste aux DNA.

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdomos (<http://www.cfdt-publihebdomos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)